



CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL
AVIS

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **jeudi 05 octobre 2023 à 20h00**, à la **maison communale**, cour d'Omalius, 1 à 4160 Anthisnes.

L'ordre du jour de cette assemblée (séance 08/2023) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 28 août 2023
- 2) Fabrique d'église Saint Remy à Vien - Budget pour l'exercice 2024 – Approbation
- 3) Fabrique d'église Saint Pierre à Hody - Budget pour l'exercice 2024 – Réformation
- 4) Caméras de surveillance - Demande d'avis du Chef de corps de la Police locale
- 5) Environnement - Actions zéro déchets 2024 - Mandat à Intradel
- 6) Zone de Police du Condroz - Budget de l'exercice 2023 - Augmentation de la dotation communale
- 7) Contrat de gestion avec l'asbl Crèche "L'Enfant'In" - Avenant
- 8) Budget communal pour l'exercice 2023 - Modification n°1 (service ordinaire et service extraordinaire)
- 9) Finances communales - Communication du procès-verbal de vérification de la caisse du receveur régional par Mme la Commissaire d'Arrondissement pour la période du 01/01/23 au 30/06/23
- 10) Intercommunale « Piscine Bernardfagne & Co » - Demande d'avance de trésorerie
- 11) Enseignement communal - Encadrement complémentaire à charge du PO pour l'année scolaire 2023-2024 - niveau maternel - Décision
- 12) PCS - Convention de partenariat avec l'ASBL L'Atelier(s) - Décision
- 13) Association de projet : « Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Amblève » - Approbation des comptes 2022, du rapport du réviseur d'entreprises et du rapport d'activité (année scolaire 2022-2023)
- 14) Correspondance, communication et questions

La Directrice générale,



RENARD A.

Par le Collège,



Le Bourgmestre,



TARABELLA M.